

Services de Prévention et de santé au travail

SAISIR LES CELLULES DE PREVENTION DE LA DESINSERTION PROFESSIONNELLE

Pour quoi faire ?

Un accompagnement de salariés avant ou pendant un arrêt de travail et d'entreprises pour éviter la désinsertion professionnelle des salariés.

Comment ?

L'accompagnement est mené, par des spécialistes de services de prévention et de santé au travail inter-entreprises qui se réunissent en format « cellule de prévention de la désinsertion professionnelle (PDP) ». Cet accompagnement fonctionne avec une équipe stable et l'accord du salarié.

Elles proposent des actions de sensibilisation, identifient les situations individuelles, proposent des mesures individuelles et également des actions collectives auprès des entreprises, font le lien avec les prestations de la CARSAT et favorisent la reprise d'un emploi.

Pour les contacter :

STRUCTURE	ADRESSE MAIL
AISMT	contactpdp@aismtcai.com
ASMIS	cellulepdp@asmis.net
AST	contactpdp@actionsantetravail.fr
ASTIL 62	cpdp@astil62.fr
CEDEST	cmde@cedest.net
MEDISIS	cellule.pdp@medisis.asso.fr
PRESOA	maintien.emploi@presoa.org
PREVENO	pdp@preveno.fr
PST	cellulepdp@polesantetravail.fr
SIMUP	cpdp@sstsimup.fr
SMIN	Cellule.pdp@spst-smin.fr
SSTIB	cellule-pdp@sstiblille.fr